

4. Amélioration de la succession des messages à afficher au retour

Fonctionnalité mise à disposition le **lundi 13 juillet**.

Au retour d'un document, différents messages sont susceptibles d'être affichés :

- L'exemplaire est en nouveauté
- L'exemplaire possède un statut à afficher au retour
- L'exemplaire possède un piège à afficher au retour
- L'abonné chargé n'est pas celui qui a emprunté l'exemplaire que l'on est en train de rendre (dans le cas d'une restitution depuis l'onglet Prêts-Retours)
- L'exemplaire peut être attribué à une réservation
- L'exemplaire doit être transféré vers son site dépositaire (pour les réseaux de bibliothèques ayant défini des navettes de retour)
- Le retour de l'exemplaire provoque une dette ou interdiction de prêt (pour les bibliothèques ayant défini des règles de retard)

L'ordre dans lequel ces messages étaient affichés n'était pas optimal : on pouvait afficher en premier lieu le message sur la nouveauté (qui sert donc à isoler le document pour le ranger éventuellement sur le présentoir des nouveautés) puis en second lieu le message d'attribution à une réservation (rendant de ce fait l'affichage de la nouveauté inutile puisque le document n'était plus destiné à être rangé, mais à être mis de côté pour la réservation d'un abonné).

Les messages sont désormais classés en 4 catégories pour permettre une succession des messages affichés plus intelligente. On affiche ainsi les messages dans cet ordre :

- Messages propres au retour, à l'abonné ou l'exemplaire sans notion de rangement post-retour (piège, mauvais emprunteur, dette ou interdiction au retour)
- Message suivant le retour indiquant un transfert
- Message suivant le retour indiquant une attribution
- Message suivant le retour indiquant un rangement en réserve ou sur le présentoir des nouveautés (statut ou nouveauté)